

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27470**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B : soudage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC de la Métallurgie	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) titulaire du CAP "Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B : soudage" assure la continuité d'éléments métalliques par soudage tout en respectant les caractéristiques métallurgiques, mécaniques et physiques d'un ouvrage. Selon la taille de l'entreprise, il (elle) exerce tout ou partie de ses activités en atelier ou sur chantier, avec un niveau de spécialisation et d'autonomie variable.

Le (la) titulaire du CAP "Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B : soudage" est capable :

d'appréhender l'architecture globale des ouvrages ;

de mettre en oeuvre des procédés performants de fabrication, d'assemblage ou de soudage ;

de prendre en compte les contraintes économiques associées aux exigences de qualité et de productivité.

Plus généralement, les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le (la) titulaire du diplôme du CAP "Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage" exerce ses compétences professionnelles dans des secteurs d'activités très divers, principalement dans les domaines de la chaudronnerie, de la tôlerie, de la tuyauterie industrielle et du mécano soudage, mais aussi dans les domaines de la construction métallique, de la métallerie et de la menuiserie métallique.

Le (la) titulaire du diplôme du CAP "Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B : soudage" trouve des débouchés dans des domaines tels que la tôlerie, la chaudronnerie, la charpente métallique, la tuyauterie industrielle ou le mécano soudage en tant qu'ouvrier qualifié. Il (elle) peut exercer dans des entreprises très diversifiées (entreprises artisanales, PMI, PME, grandes entreprises industrielles). Ses activités peuvent l'amener à évoluer vers des fonctions de chef d'équipe.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2913 : Soudage manuel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Analyse et exploitation des données préparatoires à une fabrication soudée

Configuration, réalisation et contrôle d'un ouvrage soudé

Français - Histoire, géographie et enseignement moral et civique

Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

Éducation physique et sportive

Langue vivante facultative

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27470 - U1S : Analyse et exploitation des données préparatoires à une fabrication soudée	Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément Préparer la fabrication de tout ou partie d'un ouvrage ou d'un élément

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27470 - U2S : Configuration, réalisation et contrôle d'un ouvrage soudé	Configurer et régler les postes de travail Réaliser un ou plusieurs éléments d'un ouvrage Assembler les éléments de tout ou partie d'un ouvrage Contrôler la réalisation Respecter les procédures relatives à la sécurité et au respect de l'environnement Communiquer sur son activité
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27470 - UG1 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Français Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire Devenir un lecteur compétent et critique Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27470 - UG2 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27470 - UG3 : Éducation physique et sportive	Réaliser une performance motrice maximale Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 27470 - UF : Langue vivante	Compétences de niveau A2 du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Education

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 janvier 2017 portant création de la spécialité "réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage" du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

éduscol

[ONISEP](#)

[Légifrance](#)

[éduscol](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : [Soudage](#)